Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-212200828-20260715-DEL202659-DE

Commune Le Hinglé

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL du 15 juillet 2026

Nombre de Conseillers :
En exercice 15
Présents 13
Votants 13

Le mercredi 15 juillet 2026 à 19h00
Le conseil municipal de la commune de LE HINGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire , à la mairie, sous la présidence de Madame Odile DOUILLET LE FAOU maire. Date de convocation 9 juillet 2026

PRESENTS : DOUILLET LE FAOU Odile, MACOIN Serge, GABORIAU Colette, GAUTIER Pascal, MURY Céline, PERQUIS Loïc, BOCLAUD ADAM Laura, , , CLAVIER Xavier, LACAILLE Corinne, TRÉMAUDAN Denis, KAPOLA David , DESPORTES Aurélie, BERT THEBAULT Amandine

ABSENTS EXCUSES Vianney DERRIEN Jocelyne BUQUET

Le quorum étant atteint 13 membres du conseil municipal présents, celui-ci peut valablement délibérer.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Colette GABORIAU est désignée à l'unanimité des membres présents secrétaire de séance

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 19 juin 2026 est adopté à l'unanimité

DEL 2026 – 59 POTEAU INCENDIE RUE DU VIEUX BOURG – REMPLACEMENT

La maire présente le devis reçu par la société les Eaux de DINAN concernant le remplacement d'un poteau Incendie Rue du Vieux Bourg pour un montant de 3 400.03€TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide le devis des eaux de Dinan pour un montant de 3 400.03€TTC.

LE HINGLE, le 16 juillet 2026

La secrétaire, Colette GABORIAU

La Maire Odile DOUILLET FAOU

Exécutoire du fait de son affichage en mairie

Et de sa transmission en Préfecture

MAIRIE LE HINGLE 22100 (CÔTES D'ARMOR)